



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00540

Numéro SIREN : 478 606 205

Nom ou dénomination : PTBG ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2017 sous le numéro de dépôt 2883

**SAS PTBG ET ASSOCIES**

**1 rue du Bocage**

**14460 COLOMBELLES**

**Comptes annuels arrêtés au  
31/08/2015**

A large, stylized handwritten signature or mark, consisting of a long horizontal line that curves upwards and then back down to the right, resembling a checkmark or a stylized 'L'.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 396 297** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 460 682** euros et un total **charges** de **3 253 381** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **207 301** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2014** et finit le **31/08/2015**.

Il a une durée de **12** mois.

## Règles générales :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999, la loi n°83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06 n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

- \* Installations générales, agencement et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* mobilier : 5 à 10 ans

La base amortissable d'une immobilisation correspond à sa valeur d'inscription à l'actif diminuée de sa valeur résiduelle probable en fin d'utilisation. Faute de valeur mesurable en fin d'utilisation, aucune valeur résiduelle n'a été déterminée.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Participation autres titres immobilisés, valeur mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Encours

Les travaux en cours sont valorisés au prix de revient.

## Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 32 329 € a été porté au crédit du compte 649 - charge de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fond de roulement.

## Autres informations:

Engagements financiers :

Nantissement de 100 % des titres, pour 1 541 300 euros.

Indemnité des fin de carrière :

Les engagements de fin de carrière s'élèvent à 48 365 € au 31/08/2015.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : <b>1 rue du Bocage</b>		<b>14460 COLOMBELLES</b>						
Numéro SIRET * <input type="text" value="47860620500035"/>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le. <b>31082015</b>	N-1 <b>31082014</b>					
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>					
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement* CX		CC				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	8 054	AG	8 054			
		Fonds commercial (1) AH	995 367	AI	995 367	995 367		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN		AC				
		Constructions AP		AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Autres immobilisations corporelles AT	105 238	AU	84 141	21 097	20 544	
		Immobilisations en cours AV		AW				
		Avances et acomptes AX		AY				
		<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
			Autres participations CU	3 000	CV	3 000	3 000	
			Créances rattachées à des participations BB		BC			
			Autres titres immobilisés BD	101	BE	101	101	
		Prêts BF		BG				
		Autres immobilisations financières * BH		BI				
		<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>1 111 760</b>	BK	<b>92 195</b>	<b>1 019 565</b>	<b>1 019 012</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements BL		BM				
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP	117 902	BQ	117 902	118 113		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS				
		Marchandises BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	200	BW	200	450			
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) * BX	1 008 161	BY	123 107	885 054	745 595	
		Autres créances (3) BZ	128 354	CA	128 354	88 630		
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	852 445	CE	852 445	800 995		
Disponibilités CF		357 539	CG	357 539	273 318			
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) * CH	35 238	CI	35 238	29 705			
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	<b>2 499 838</b>	CK	<b>123 107</b>	<b>2 376 731</b>	<b>2 056 805</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b> CC		<b>3 611 598</b>	CA	<b>215 302</b>	<b>3 396 297</b>	<b>3 075 817</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS PTBG ET ASSOCIES		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....1.541.300..... )	DA	1 541 300	1 541 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42	42	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	154 130	130 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	149 854	60 806	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>207 301</b>	<b>233 178</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 052 627</b>	<b>1 965 326</b>	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 513	10 527	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	270 585	259 048	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	312 132	194 645	
	Dettes fiscales et sociales	DY	578 648	497 003	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 759	8 549		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	173 032	140 717	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 343 670</b>	<b>1 110 491</b>		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>3 396 297</b>	<b>3 075 817</b>		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	ID			
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 343 670	1 103 978		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF			
		FG	3 426 036	FH	FI	3 426 036	3 178 280
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	<b>3 426 036</b>	FK	<b>3 426 036</b>	<b>3 178 280</b>	
	Production stockée *			FM	(211)	(9 484)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	13 635	43 391	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 900	400	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>3 441 361</b>	<b>3 212 587</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 504 354	1 374 523	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	52 426	51 495	
	Salaires et traitements *			FY	1 073 227	979 302	
	Charges sociales (10)			FZ	469 746	446 004	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	13 403	13 586
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	45 393	47 563
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	150	24 677	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>3 158 698</b>	<b>2 937 150</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>282 663</b>	<b>275 437</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	19 322	26 831	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>19 322</b>	<b>26 831</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	6 416	7 394	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>6 416</b>	<b>7 394</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>12 905</b>	<b>19 437</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>295 568</b>	<b>294 874</b>	

4

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	812
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	23 845
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>24 657</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	768
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>768</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(768)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	87 499
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>3 460 682</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>3 253 381</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>207 301</b>
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	1 638
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 424
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		768	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCOORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	<b>1 005 403</b>	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions				[Dont Com-posants M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Com-posants M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 339	KW		KX	6 097		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	96 376	LC		LD	8 628		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	<b>TOTAL III</b>				LN	<b>98 715</b>	LO		LP	<b>14 725</b>			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	3 000	8V		8W	6 721				
Autres titres immobilisés				1P	101	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V					
<b>TOTAL IV</b>				LQ	<b>3 101</b>	LR		LS	<b>6 721</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	<b>1 107 219</b>	ØH		ØJ	<b>21 446</b>				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					
INCOORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV	<b>1 982</b>	LW	<b>1 003 421</b>	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	8 436	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	8 202	MS		MT	96 802	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
<b>TOTAL III</b>				IY	<b>8 202</b>	NG		NH	<b>105 238</b>	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX	6 721	ØY	3 000	ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	101	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
	<b>TOTAL IV</b>				I3	<b>6 721</b>	NJ	<b>6 721</b>	NK	<b>3 101</b>	2H		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	<b>16 905</b>	ØL	<b>1 111 760</b>	ØM			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **31|08|20|15**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS PTBG ET ASSOCIES** Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

## AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>										Néant <input type="checkbox"/> *							
<b>CADRE A</b>																	
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
			10 036									1 982			8 054		
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			QE			QF			QG		
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK		
Autres immobilisations corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL III			QU			QV			QW			QX					
78 171			77 238			12 718			7 434			82 522					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ON			OP			OQ			OR					
88 207			13 403			13 403			9 416			92 195					
<b>CADRE B</b>																	
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6									
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8									
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6								
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4							
Inst. techniques mat. et outillage		Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2							
		Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
Autres immob. corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7							
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5							
Autres immob. corporelles		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3							
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1							
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8									
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO									
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV									
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ									
<b>CADRE C</b>																	
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP			SR					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**SAS P.T.B.G & ASSOCIES**  
*Campus Effiscience*  
*1, rue du Bocage 14460 Colombelles*  
**Exercice du 01 septembre 2014 au 31 août 2015**  
**Rapport du Commissaire aux Comptes**

**Renaud BEX**  
**Expert Comptable**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Expert Judiciaire**  
**65, rue Bicoquet**  
**14000 Caen**

## SOMMAIRE

- *Rapport sur les comptes annuels*
- *Rapport sur les conventions réglementées*

**P.T.B.G & ASSOCIES**  
**SAS au capital de 1 541 300 €**  
**N°RCS : 478 606 205**  
*Campus Effiscience*  
*1, rue du Bocage*  
*14460 Colombelles*

**RAPPORT DU**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 01 septembre 2014 au 31 août 2015**

**Renaud BEX**  
**Expert Comptable**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Expert Judiciaire**  
**65, rue Bicoquet**  
**14000 Caen**

**P.T.B.G ET ASSOCIES**  
**SAS au capital de 1 541 300 €**  
**N°RCS : 478 606 205**

*Campus Effiscience*  
*1, rue du Bocage*  
*14460 Colombelles*

**RAPPORT**  
**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**  
**DU 01 SEPTEMBRE 2014 AU 31 AOUT 2015**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes que vous m'avez confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2015, sur:

- ✉ le contrôle des comptes annuels de la SAS P.T.B.G., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✉ la justification des appréciations,
- ✉ les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidence.

Il m'appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1) Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

.../...

.../...

Sur la base des contrôles effectués, je certifie que les comptes annuels du 01 septembre 2014 au 31 août 2015, qui font ressortir un bénéfice de 207 301 euros, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la clôture de cet exercice.

## **II) Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, je vous informe que, dans le cadre de l'appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, j'ai vérifié le caractère approprié de ceux-ci ainsi que les informations fournies dans l'annexe.

Ces appréciations, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, ont contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III) Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par votre Présidence et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 11 février 2016

Renaud BEX

Commissaire aux Comptes



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>		
Adresse de l'entreprise : <b>1 rue du Bocage</b>		14460 COLOMBELLES		
Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET * <input type="text" value="47860620500035"/>				
		Exercice N, clos le, <b>31082015</b>		
		N-1 <b>31082014</b>		
		Net <b>3</b>		
		Net <b>4</b>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété: *		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS PTBG ET ASSOCIES		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....1.541.300..... )	DA	1 541 300	1 541 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42	42	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	154 130	130 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	149 854	60 806	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>207 301</b>	<b>233 178</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 052 627</b>	<b>1 965 326</b>	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 513	10 527	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	270 585	259 048	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	312 132	194 645	
	Dettes fiscales et sociales	DY	578 648	497 003	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 759	8 549		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	173 032	140 717	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 343 670</b>	<b>1 110 491</b>		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>3 396 297</b>	<b>3 075 817</b>		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont <input type="checkbox"/> Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	(2) Dont <input type="checkbox"/> Ecart de réévaluation libre	1D			
	(2) Dont <input type="checkbox"/> Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 343 670	1 103 978		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Désignation de l'entreprise : <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue } biens*	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	3 426 036	3 178 280	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	3 426 036	3 178 280	
	Production stockée *			FM	(211)	(9 484)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	13 635	43 391	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 900	400	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>3 441 361</b>	<b>3 212 587</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 504 354	1 374 523	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	52 426	51 495	
	Salaires et traitements *			FY	1 073 227	979 302	
	Charges sociales (10)			FZ	469 746	446 004	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	13 403	13 586
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	45 393	47 563
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	150	24 677	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>3 158 698</b>	<b>2 937 150</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>282 663</b>	<b>275 437</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	19 322	26 831	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>19 322</b>	<b>26 831</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	6 416	7 394	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>6 416</b>	<b>7 394</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>12 905</b>	<b>19 437</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>295 568</b>	<b>294 874</b>	

4

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <b>SAS PTBG ET ASSOCIES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	812
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	23 845
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>24 657</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	768
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>768</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(768)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	87 499
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>3 460 682</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>3 253 381</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>207 301</b>
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	1 638
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 424
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		768	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 396 297 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 460 682 euros** et un total **charges** de **3 253 381 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **207 301 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2014** et finit le **31/08/2015**.

Il a une durée de **12 mois**.

## Règles générales :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999, la loi n°83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06 n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

- \* Installations générales, agencement et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* mobilier : 5 à 10 ans

La base amortissable d'une immobilisation correspond à sa valeur d'inscription à l'actif diminuée de sa valeur résiduelle probable en fin d'utilisation. Faute de valeur mesurable en fin d'utilisation, aucune valeur résiduelle n'a été déterminée.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Participation, autres titres immobilisés, valeur mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Encours

Les travaux en cours sont valorisés au prix de revient.

## Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 32 329 € a été porté au crédit du compte 649 - charge de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fond de roulement.

## Autres informations:

Engagements financiers :

Nantissement de 100 % des titres, pour 1 541 300 euros.

Indemnité des fin de carrière :

Les engagements de fin de carrière s'élèvent à 48 365 € au 31/08/2015.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

La société entend se prévaloir des dispositions du BOI-BIC-DECLA-30-60-30-30 du 4 février 2015 et demande à bénéficier du délai supplémentaire TDFC par rapport à la date légale pour la transmission de la présente déclaration de résultats relative à l'exercice clos le 31 août 2015, soit jusqu'au 15 décembre 2015.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 005 403				1 982	1 003 421
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 005 403</b>				<b>1 982</b>	<b>1 003 421</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	2 339		6 097			8 436
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	96 376		8 628		8 202	96 802
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>98 715</b>		<b>14 725</b>		<b>8 202</b>	<b>105 238</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 000		6 721		6 721	3 000
Autres titres immobilisés	101					101
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 101</b>		<b>6 721</b>		<b>6 721</b>	<b>3 101</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 219</b>		<b>21 446</b>		<b>16 905</b>	<b>1 111 760</b>

Fonds commercial :

Eléments achetés : 58 181 €

Eléments reçus en apport : 937 186 €

Total fonds commercial 995 367 €

Autres postes d'immobilisations incorporelles : 8 054 €

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2015
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 036		1 982	8 054
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 036</b>		<b>1 982</b>	<b>8 054</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	934	685		1 619
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	77 238	12 718	7 434	82 522
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>78 171</b>	<b>13 403</b>	<b>7 434</b>	<b>84 141</b>
<b>TOTAL</b>		<b>88 207</b>	<b>13 403</b>	<b>9 416</b>	<b>92 195</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2015
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	89 925	45 394	12 212	123 107
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>89 925</b>	<b>45 394</b>	<b>12 212</b>	<b>123 107</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>89 925</b>	<b>45 394</b>	<b>12 212</b>	<b>123 107</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		45 393	12 212	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2015	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	79 745	79 745	
	Autres créances clients	928 416	928 416	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 109	3 109	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	53 881	53 881	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	55 167	55 167	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	16 197	16 197		
Charges constatées d'avances	35 238	35 238		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 171 753</b>	<b>1 171 753</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 513	6 513		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	312 132	312 132		
	Personnel et comptes rattachés	185 645	185 645		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 612	144 612		
	Impôts sur les bénéfiques	21 925	21 925		
	Taxes sur la valeur ajoutée	203 486	203 486		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 980	22 980		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	270 585	270 585		
	Autres dettes	2 759	2 759		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	173 032	173 032			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 343 670</b>	<b>1 343 670</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 014				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	338				

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2015

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>171 035</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>103 754</b>
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	2 314	
<i>CLIENTS FACT A ET. GROUPE</i>	101 440	
<b>Autres créances</b>		<b>67 282</b>
<i>FOURNIS.RRR A OBTENIR</i>	928	
<i>ASSELIN S.FRAIS DE MISSION</i>	5	
<i>GIRES A.FRAIS DE MISSION</i>	8	
<i>ZAMPIERO A.FRAIS DE MISSION</i>	39	
<i>ENGERRAND M. FRAIS DE MISSION</i>	1 538	
<i>LAFON M. FRAIS DE MISSION</i>	7	
<i>THOREL B.FRAIS DE MISSION</i>	1 445	
<i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i>	55 167	
<i>Banque - produits à recevoir</i>	8 146	

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2015

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>561 740</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>4 285</b>
<i>ASSOCIES INTERETS COURUS</i>	4 285	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>282 198</b>
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	273 390	
<i>FOURNISS. GROUPE FACT. NON PAR</i>	8 808	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>274 777</b>
<i>GEMY R.FRAIS DE MISSION</i>	50	
<i>PROV CONGES A PAYER</i>	95 079	
<i>FEREY F. FRAIS DE MISSION</i>	12	
<i>PERRIER L.FR.DE MISSION</i>	156	
<i>AUTRES CHARG.PERS.A PAYER</i>	81 158	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	44 699	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	30 643	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	3 046	
<i>TAXE APPRENT. A PAYER</i>	4 969	
<i>FORMATION CONTIN. A PAYER</i>	7 307	
<i>EFFORT CONSTRUC. A PAYER</i>	7 658	
<b>Autres dettes</b>		<b>480</b>
<i>CLIENTS RRR&amp;AV.A ACCORD.</i>	480	

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2015
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		173 032	173 032
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>173 032</b>

PCA audit : 72 281€

PCA expertise : 100 751 €

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		35 238	35 238
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>35 238</b>

--

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				1 541 300,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				1 541 300,00

Le capital social d'un montant de 1 541 300 euros se décompose en 154 130 titres d'une valeur nominale de 10 euros.

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2015

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		768
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES</i>	768	768
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(768)

**PTBG ET ASSOCIES**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 1.541.300 Euros**  
**Siège Social : COLOMBELLES (14460)**  
**Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage**  
**Caen La Mer**  
**R.C.S. CAEN 478 606 205**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 26 FEVRIER 2016**

-  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2015**

---

**TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 207.300,83 Euros, de la manière suivante :

- Distribution de la somme de 200.000,00 Euros, aux associés, du prorata de leurs droits dans le capital social,

Le dividende s'établit en conséquence à 1,30 Euros par action. Ce dividende sera mis en paiement le 30 avril 2016 au plus tard.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

- Virement du solde du bénéfice, soit la somme de 7.300,83 Euros, au poste « Autres Réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 1.852.627 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la société a distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

<b>EXERCICE CLOS LE</b>	<b>31/08/14</b>	<b>31/08/13</b>	<b>31/08/12</b>
<b>DIVIDENDE DISTRIBUE</b> Par action	0,78 €	0,78 €	0,78 €
<b>ABATTEMENT FISCAL</b> <i>Article 243 bis CGI</i> Par action	0,312 €	0,312 €	0,312 €

**CERTIFIE CONFORME**

<b>Le Président</b> <b>Monsieur Jean-Pascal THOREL</b> <i>en tant que représentant permanent de la Société HOLDI PTBG, elle-même, Présidente de la Société</i>
